

GUIDE DES ÉTUDES

Master 2



PARCOURS COOPERATION INTERNATIONALE
ET ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

MASTER MEÉF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention Premier degré



Communauté
d'Universités et d'Établissements
Lille Nord de France

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

			S 3	S 4
UE 1 et 2	Cultures disciplinaires et didactiques domaine de polyvalence 1	ECTS	6	2
EC 1 A	Culture disciplinaire et didactique en mathématiques		12h	12h
EC 1 B	Culture disciplinaire et didactique en français		12h	12h
		Total H	24	24

			S 3	S 4
UE 1 et 2	Cultures disciplinaires et didactiques domaine de polyvalence 2	ECTS	5	3
EC 2 A	Culture disciplinaire et didactique en LV		12h	
EC 2 A	Culture disciplinaire et didactique en EPS			12h
EC 2 B	Culture disciplinaire et didactique en SVT		8h	
EC 2 B	Culture disciplinaire et didactique en FLE			8h
		Total H	20	20

			S 3	S 4
UE 1 et 2	Cultures disciplinaires et didactiques domaine de polyvalence 3	ECTS	5	/
EC 3 A	Culture disciplinaire et didactique en Histoire géographie EMC		12h	/
EC 3 B	Culture disciplinaire et didactique en arts visuels		10h	/
EC 3 C	Culture disciplinaire et didactique en éducation musicale		10h	/
		Total H	32	/

			S 3	S 4
UE CNT	Culture numérique TIVE	ECTS	1	1
	Le numérique dans la classe : enjeux et perspectives dans le quotidien d'une classe		3h	/
	Apprendre avec le numérique : retour réflexif sur les pratiques		/	3h
		Total H	3	3/

			S 3	S 4
UE LVE	UE Langue Vivante 1	ECTS	0/	1
	LVE – enseigner des langues et des cultures en langue étrangère		12h	
	LVE – enseigner des langues et des cultures en langue étrangère		/	12h
		Total H	12	12

UE 3 Initiation à la recherche		ECTS	5	5
	Méthodologie et élaboration du recueil de données		14h	
	Finalisation du mémoire		/	Suivi individuel
		Total H	14	/

S 3 S 4

UE 4 Contexte d'exercice du métier		ECTS	3	3
EC4A	Systèmes éducatifs européens		12h	/
	Les métiers de l'éducation dans le monde – Devenir enseignant - Facettes du métier		/	12h
EC4B	Gestion de classe		12h	/
	Élèves en difficulté, élèves à besoins éducatifs particuliers		/	12h
EC4C	Prendre en charge l'hétérogénéité (classes multi niveaux, parcours)		12h	/
	Egalité des chances – questions du genre		/	12h
		Total H	36	36

S 3 S 4

UE 5 Mise en situation professionnelle		ECTS	5	15
	Analyse réflexive des pratiques		12h	/
	Ateliers thématiques encadrés		12h	12h
		Total H	24	12

STAGES

Total H 50 250

Total présentiel (hors stages)

Total H 165 107

CALENDRIER « ETUDIANT » DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		
J	1		S	1		M	1		J	1		D	1	
V	2		D	2		M	2		V	2		L	2	
S	3		L	3		J	3		S	3		M	3	1
D	4		M	4		V	4		D	4		M	4	
L	5		M	5		S	5		L	5		J	5	
M	6		J	6		D	6		M	6		V	6	
M	7		V	7		L	7		M	7		S	7	
J	8		S	8		M	8		J	8		D	8	
V	9		D	9		M	9		V	9		L	9	
S	10		L	10		J	10		S	10		M	10	
D	11		M	11		V	11	Armistice	D	11		M	11	
L	12		M	12		S	12		L	12		J	12	
M	13		J	13		D	13		M	13		V	13	
M	14		V	14		L	14		M	14		S	14	
J	15	37	S	15		M	15		J	15		D	15	
V	16		D	16		M	16		V	16		L	16	
S	17		L	17		J	17		S	17		M	17	
D	18		M	18		V	18		D	18		M	18	
L	19		M	19		S	19		L	19	51	J	19	
M	20		J	20		D	20		M	20		V	20	
M	21		V	21		L	21		M	21		S	21	
J	22	38	S	22		M	22		J	22		D	22	
V	23		D	23		M	23		V	23		L	23	
S	24		L	24		J	24		S	24	M	24		
D	25		M	25		V	25		D	25	M	25		
L	26		M	26		S	26		L	26	J	26		
M	27		J	27	43	D	27		M	27	V	27		
M	28		V	28		L	28		M	28	S	28		
J	29	39	S	29		M	29		J	29	D	29		
V	30		D	30		M	30		V	30	L	30		
			L	31					S	31	M	31		



Cours



stage



Examens et
soutenances



Congés et
jours fériés



Février		Mars		Avril		Mai		Juin				
M	1	M	1	S	1	L	1	Férié	J	1	Soutenance session 2	
J	2	J	2	D	2	M	2	Soutenance	V	2		
V	3	V	3	L	3	M	3		S	3		
S	4	S	4	M	4	J	4		D	4		
D	5	D	5	M	5	V	5		L	5		
L	6	L	6	J	6	14	S	6	M	6		
M	7	M	7	V	7	D	7	M	7			
M	8	M	8	S	8	L	8	Férié	J	8		
J	9	J	9	D	9	M	9	V	9			
V	10	V	10	L	10	M	10	S	10	23		
S	11	S	11	M	11	J	11	19	D	11		
D	12	D	12	M	13	V	12	L	12			
L	13	L	13	J	13	S	13	M	13			
M	14	M	14	V	14	D	14	M	14			
M	15	M	15	S	15	L	15	J	15	24		
J	16	J	16	D	16	M	16	V	16			
V	17	V	17	L	17	M	17	S	17			
S	18	S	18	M	18	J	18	20	D	18		
D	19	D	19	M	19	V	19	L	19			
L	20	L	20	J	20	S	20	M	20			
M	21	M	21	V	21	D	21	M	21			
M	22	M	22	S	22	L	22	J	22			
J	23	J	23	D	23	M	23	V	23			
V	24	V	24	L	24	rendu numérique mémoire	M	24	S	24	25	
S	25	S	25	M	25	J	25	Férié	D	25		
D	26	D	26	M	26	Remise papier mémoire	V	26	21	L	26	
L	27	L	27	J	27	S	27	M	27			
M	28	rendu rapport d'étape S3 session 2	M	28	V	28	D	28	M	28		
			M	29	S	29	L	29	rendu dossiers améliorés session 2	J	29	26
			J	30	13	D	30	M	30	Soutenance session 2		
			V	31			M	31				

MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

Master MEEF mention 1^{er} degré *Dispositions spécifiques à la mention premier Degré*

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCC) définissent les dispositions générales et particulières relatives aux examens.

1) Dispositions générales à l'ensemble des mentions du master MEEF

Les études conduisant au grade de Master sont organisées en 4 semestres, coordonnées en Unités d'enseignement (UE) non compensables qui constituent un regroupement cohérent d'enseignements ou d'activités. Des ECTS sont attribués à chaque Unité d'enseignement. Chaque UE est composée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC).

2) Principes généraux de validation des Unités d'enseignement et des Eléments constitutifs

-Une UE est validée :

· lorsque la moyenne des notes obtenues dans les éléments constitutifs qui la composent est égale ou supérieure à 10/20

· lorsque l'UE ne comprend qu'un seul élément constitutif, si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20

Dans l'UE1-2, en master 1 MEEF mention premier degré, toute note inférieure ou égale à 06/20 se voit affectée du coefficient 7 en session 1 et en session 2.

Dans l'UE1-2 en master 2 MEEF mention premier degré, toute note inférieure ou égale à 06/20 se voit affectée du coefficient 2 au semestre 3 en session 1 et en session 2, et du coefficient 4 au semestre 4 en session 1 et en session 2.

-La validation de l'UE entraîne l'obtention des ECTS qui y sont attachés.

-Une UE validée est capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise.

-Une note supérieure ou égale à 10 valide un EC. Les ECTS qui lui sont attachés sont alors capitalisés.

3) Validation du semestre

Un semestre validé vaut 30 ECTS. Dans le cas où un semestre n'est pas validé, l'enregistrement des ECTS correspondant est effectué pour chaque UE et chaque EC capitalisés. Chaque étudiant reçoit le relevé de ses notes au terme de chaque semestre.

Les semestres ne se compensent pas entre eux.

4) Jury de semestre et jury de grade

Le jury de semestre peut, au vu du parcours de l'étudiant (types d'absences compris, c'est-à-dire absences justifiées ou injustifiées), rattraper une ou plusieurs UE non acquises et accorder ainsi les ECTS correspondant.

Le jury de grade se réunit à l'issue des semestres pairs :

–pour éventuellement valider les UE non acquises au cours d'un semestre de 1^{ère} ou 2^{ème} année en accordant les ECTS associés aux UE concernées ;

- pour délivrer un diplôme intermédiaire à l'issue de la première année (maîtrise) ;
- pour délivrer le diplôme du grade de master lorsque les 120 ECTS correspondant aux 4 semestres sont validés.

5) Mentions

Des mentions sont attribuées au grade de master sur la base de la moyenne des notes obtenues aux semestres 3 et 4. A une moyenne générale comprise entre 12 et 13,99/20 est associée la mention « assez bien », entre 14 et 15,99 « bien » et à partir de 16 « très bien ».

6) Sessions d'examens dans la mention Premier degré

Lorsque, pour un semestre, des travaux écrits personnels ou collectifs valent contrôle terminal dans certaines UE, la date limite de remise de ces travaux - lorsqu'elle est commune à tous les étudiants quel que soit leur site de formation - sera communiquée dans le mois qui suit le début de chaque semestre. Si la date est laissée à l'appréciation du formateur, celui-ci indique sinon au service de scolarité et aux étudiants la date qu'il a retenue.

·session 1 : cas particuliers des étudiants ayant déjà validé des UE ou des EC

Les étudiants ayant déjà validé en M1 ou en M2 MEEF PE des UE ou des EC relevant d'évaluations conjointes avec d'autres UE ou d'autres EC se verront proposer des épreuves ajustées en durée et en nature aux éléments de formation restant à valider.

·la session de rattrapage

Elle concerne les étudiants qui n'ont pas obtenu leur semestre lors de la session ordinaire, par validation des UE. La participation à la session de rattrapage relève d'une démarche volontaire de l'étudiant.

Dans une UE non validée, l'étudiant ne peut choisir de conserver une note < 06 obtenue à un élément constitutif. Lors de la session 2, la nouvelle note - quelle qu'elle soit - remplace celle obtenue en session 1.

Dans le cas où la modalité d'évaluation de la session de rattrapage implique l'amélioration du travail remis en session 1 selon des recommandations portées par les correcteurs, si l'étudiant n'a pas rendu de travail en session 1, aucun conseil d'amélioration ne peut lui être donné avant remise des documents valant pour la session 2. L'étudiant ou le fonctionnaire stagiaire se conforme aux exigences de la session 1.

·la session exceptionnelle du semestre 4 pour les UE 3 et 5

Une autorisation exceptionnelle de soutenance en dehors du calendrier commun peut être accordée pour raisons médicales ou dans le cadre de périodes de stage spécifiques liées à un projet particulier, avec l'accord des coordonnateurs de mention et avis motivés du responsable de mémoire et du responsable pédagogique du site ESPE dans lequel l'étudiant ou le fonctionnaire stagiaire est inscrit. La soutenance peut alors se dérouler jusqu'au 30 septembre 2017.

7) Modalités de contrôle des connaissances et compétences des UE

-régime salarié :

Les étudiants relevant de ce régime doivent en faire le choix auprès de la scolarité de leur site dans le mois qui suit la rentrée pédagogique des semestres impairs et la mise en application des modalités de contrôle des connaissances.

Ce choix implique qu'un calendrier spécifique de remise des travaux ou des évaluations dans certaines UE sera contractualisé entre l'étudiant et les formateurs concernés qui informeront la scolarité des dates retenues. Ainsi, ces rendez-vous d'évaluation pourront être affichés par les scolarités des sites.

Ce choix peut s'effectuer au niveau des éléments constitutifs.

Il vaut pour un semestre et doit être reconduit ou modifié par l'étudiant dans le cadre d'une démarche personnelle dans le mois qui suit le début des semestres pairs auprès de la scolarité de son site de formation.

-principes généraux du régime normal :

-Le CC (contrôle continu) peut comprendre des épreuves sur table en temps limité, des travaux personnels ou collectifs, des prestations orales. Le choix des éléments du contrôle continu d'un élément constitutif proposé à une section d'étudiants et de fonctionnaires stagiaires dans un site de formation donné appartient à chaque enseignant intervenant dans l'élément constitutif, **dans le respect des éléments définis au niveau de la composante et repris dans le tableau récapitulatif des MCC du parcours concerné (cf COF), voté en CA de la COM UE ;**

-Les épreuves du CC ne sont pas anonymées ;

-Les épreuves du CT (contrôle terminal) le sont à l'exception des écrits de type dossier ;

-Le CT en session 1 consiste le plus souvent en une ou plusieurs épreuves écrites d'une durée d'une à quatre heures organisées en cours de semestre, ou lors de la session d'examens, ou en des écrits à remettre aux formateurs à des dates connues ;

-Le CT peut aussi consister en la rédaction d'un document de synthèse écrit, à rendre à une date fixée à l'avance et permettant d'évaluer plusieurs éléments constitutifs d'une même UE voire de deux UE au maximum. Le document est alors évalué en tant que de besoin par deux formateurs (un par UE ou élément constitutif concernés) qui produisent chacun une note pour l'unité d'enseignement ou l'élément constitutif qu'ils évaluent ;

-Les **UE 3 – 4 et 5** (et les EC qui leur sont associées dans le cadre des MCC) sont évaluées en contrôle terminal par le biais de productions diverses demandées aux étudiants dans le respect d'un calendrier général de rendu de travaux, commun à tous les étudiants et communiqué dans le mois qui suit le début des semestres impairs, ou en épreuve terminale en session d'examens.

-absences :

-Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen relevant du contrôle terminal, à une épreuve surveillée ou orale relevant du contrôle continu ou au stage^[1] interdit l'obtention de l'EC ou de l'UE et du semestre correspondant pour la session en cours. LA note « ABI » et le résultat « défaillant » seront portés sur le PV. L'étudiant doit passer la session de rattrapage s'il veut valider l'EC ou l'UE concernés. Dans le cas d'absence justifiée à une épreuve ou absence justifiée de remise de travaux, la moyenne de l'UE pourra être calculée (cf règlement des examens).

[1] Un stage est un ensemble de semaines ou d'heures d'observation et / ou de pratique accompagnée inscrites au calendrier de formation : 5 semaines en M1, 108h en M2 étudiants, une année scolaire à mi-temps en classe pour les fonctionnaires stagiaires.

FICHES DESCRIPTIVES DES ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES

SEMESTRE 3

HORAIRE PRÉSENTIEL 165 H – CRÉDITS ECTS 30

S3	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	16 ECTS
	EC 1	Domaine de polyvalence 1	6 ECTS
	EC 1A	Culture disciplinaire et didactique en mathématiques	12 H

Objectifs poursuivis

Dans le cadre d'une formation professionnelle, être capable :

- d'identifier les enjeux de l'enseignement des mathématiques à l'école
- de s'approprier et de concevoir des ressources pour la classe

Contenus détaillés

Les objectifs décrits ci-dessus seront déclinés selon les modalités suivantes :

- analyse de ressources institutionnelles
- analyse de documents pédagogiques (extraits de manuels et autres ressources de l'enseignant)
- Élaboration de séances, de séquences et de progressions, en lien avec les stages

Les domaines mathématiques abordés seront (sans exclusivité) :

- géométrie
- grandeurs et mesures

Modalités de travail

Les travaux dirigés articuleront des apports disciplinaires et didactiques, un accompagnement du travail de conception (séances, séquences et progressions) et des échanges autour des pratiques effectives des stagiaires

Modalités d'évaluation

CT Session 1 : Travaux individuels écrits de 6 à 8 pages (hors annexes). Ces travaux prennent appui sur une entrée disciplinaire (français ou mathématiques) déterminée par l'étudiant. Date de rendu déterminée par l'enseignant

Session 2 : Amélioration des travaux individuels selon les recommandations du correcteur.

Bibliographie indicative

Apprentissages numériques et résolution de problèmes, collection ERMEL (Ed Hatier)

Activités géométriques et résolution de problèmes pour le cycle 3, collection ERMEL (Ed Hatier)

BO Hors Série N°3 du 19 juin 2008 (programmes)

Ressources pour le premier degré :

<http://eduscol.education.fr/cid58979/les-principaux-elements-de-mathematiques.html>

Manuels et livres du maître, par exemple :

Cap maths (Ed Hatier)

Euro Maths (Ed Hatier)

Vers les maths (Accès édition)

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Faire partager les valeurs de la République

Prendre en compte la diversité des élèves

Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Maîtriser la langue française à des fins de communication

Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

S3	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	16 ECTS
	EC 1	Domaine de polyvalence 1	6 ECTS
	EC 1B	Culture disciplinaire et didactique en français	12 H

Objectifs poursuivis

Dans le cadre d'une formation professionnelle et en vue de la prise en charge d'une classe :
 Identifier les enjeux de l'enseignement des notions de langue et de littérature
 Concevoir tout ou partie d'une séquence d'enseignement en justifiant ses choix didactiques
 Maîtriser les savoirs et les outils nécessaires pour adapter les contenus d'enseignement du français et les démarches pédagogiques à la diversité des élèves et de leurs apprentissages

Contenus détaillés

Observation, analyse et conception de séquences sur la langue orale et écrite du cycle 1 au cycle 3

Modalités de travail

Travaux dirigés avec apports théoriques
 Analyse de textes et de documents
 Préparation, présentation et analyse d'activités, de séances ou de séquences pour la classe

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 : Travaux individuels écrits de 6 à 8 pages (hors annexes). Ces travaux prennent appui sur une entrée disciplinaire (français ou mathématiques) déterminée par l'étudiant. Date de rendu déterminée par l'enseignant

Session 2 : Amélioration des travaux individuels selon les recommandations du correcteur.

Bibliographie indicative

Elle sera donnée par les enseignants en début de cours.

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale et scientifique
 Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
 Prendre en compte la diversité des élèves
 Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
 Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
 Travailler en équipe
 Se former et innover.

S3	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	16 ECTS
	EC 2	Domaine de polyvalence 2	5 ECTS
	EC 2A	Culture disciplinaire et didactique en langues vivantes	12 H

Objectifs poursuivis

Appréhender les savoirs didactiques de référence nécessaires à l'enseignement des langues étrangères à l'école dans un contexte international.

Contenus détaillés

Connaissance du cadre institutionnel dans des situations linguistiques et contextes éducatifs différents
Approche actionnelle

Interculturalité, plurilinguisme, éveil aux langues

Interdisciplinarité : apprentissage des langues et pratique artistique : La pratique théâtrale au service de l'enseignement-apprentissage des langues : atelier pratique avec un intervenant extérieur en théâtre et analyse didactique.

Initiation à une langue étrangère non indo-européenne

Modalités de travail

TD

Alternance de travail en collectif, en groupes et travail en autonomie, intervention d'un professionnel, expérimentation de situations d'apprentissage par les étudiants

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 : Evaluation portant sur la didactique des langues vivantes.

Dossier individuel écrit de 6-8 pages à rendre à une date fixée par les enseignants et exposé oral sur une thématique définie au cours du semestre.

Session 2 : Dossier amélioré suivant les indications des enseignants

Bibliographie indicative

Enseigner les langues vivantes avec le Cadre européen, Les Cahiers pédagogiques. 19 août 2009

http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/hsn_langues_demo-2.pdf

ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (2011). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF, (Que sais-je ?)

<http://www.cairn.info/l-education-interculturelle--9782130585152.htm>

FRANÇOIS-SALSANO, D. (2009). *Découvrir le plurilinguisme dès l'école maternelle*. L'Harmattan - Savoir et Formation.

Primlangues : Site institutionnel d'accompagnement de l'enseignement des langues vivantes à l'école

<http://www.primlangues.education.fr/>

Les Langues Modernes 2/2010 : « *Pratiques artistiques et pratiques langagières : quelle synergie ?* »

En anglais

BYRAM, M., GRIBKOVA, B., & STARKEY, H. Developing the intercultural dimension in language teaching. A practical introduction for teachers. Council of Europe, Strasbourg, 2002. En ligne :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/guide_dimintercult_en.pdf

Zyoud, M., & Quds, A. Using Drama Activities and Techniques to Foster Teaching English as a Foreign Language. En ligne :

<http://www.qou.edu/english/conferences/firstNationalConference/pdfFiles/muntherZyoud.pdf>

Louys G., Leeman D. Le vécu corporel dans la pratique d'une langue. *Langages*, Décembre 2013, n°192, 136 p.

Pierra G., *Le corps, la voix, le texte : arts du langage en langue étrangère*. L'Harmattan, Paris, 2006, 214 p.

Alix C., Lagorgette D., Rollinat-Levasseur E.-M., *Didactique du français langue étrangère par la pratique théâtrale*. Université de Savoie, 2013, 310 p.

En Espagnol

Denis, Myriam & Montserrat Matas Pla , *Entrecruzar culturas : competencia intercultural y estrategias didácticas*. Guía didáctica, Bruxelles : De Boeck et Larcier. Département Duculot, 2002.

RedELE- Revista electrónica de didáctica- Español lengua extranjera

<https://www.educacion.gob.es/creadeadmin/lrASubSeccionFront.do?id=1060>

S3	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	16 ECTS
	EC 2	Domaine de polyvalence 2	6 ECTS
	EC 2B	Culture disciplinaire et didactique en SVT	8 H

Objectifs poursuivis

Concevoir un enseignement en SVT en accord avec les programmes cibles et en interdisciplinarité avec d'autres domaines d'enseignement. Ces enseignements se font en lien avec les ATE du S3 consacrés à l'enseignement en DNL

Contenus détaillés

Élaboration d'une progression selon les cycles de l'école primaire

Les notions à enseigner : limites et niveaux de formulation selon les cycles

Différenciation dans l'enseignement des SVT : place de l'évaluation, analyse des représentations des élèves, modalités de la différenciation des activités en SVT

Connaissances de quelques thèmes de SVT enseignés à l'école (notamment : fonction de reproduction, fonction de relation, classification)

Modalités de travail

Travaux dirigés

Modalités d'évaluation

Les contenus de cet enseignement sont évalués dans le cadre de l'UE5 EC5B.

Bibliographie indicative

DE VECCHI G. ET GIORDAN A. (1989). *L'enseignement scientifique : comment faire pour que ça marche ?*. Nice Z'édition

TAVERNIER R. (2009). *Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire*. Paris Bordas

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Maîtriser les conditions matérielles et organisationnelles pour concevoir et mettre en œuvre la démarche d'investigation en SVT

Connaissance des différents publics

Savoir exploiter les différentes ressources pédagogiques

Connaissance des lieux de culture scientifique

S3	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	16 ECTS
	EC 3	Domaine de polyvalence 3	5 ECTS
	EC 3A	Culture disciplinaire et didactique en histoire-géo.-EMC	12 H

Objectifs poursuivis

A partir d'un thème au programme en France, savoir identifier les contenus, les situations et les niveaux d'apprentissage : notions préparatoires en maternelle et au cycle 2, et concepts historiques et géographiques au cycle 3 ; reconsidérer les contenus en les situant dans un cadre européen (approche par le raisonnement multiscale et l'histoire connectée) pour prendre en compte les finalités de ces disciplines ; comparer des situations et des objectifs d'apprentissage entre les curriculums français et des curriculums d'autres pays pour construire une attitude réflexive et décentrée

Contenus détaillés

Les étudiants travaillent sur un thème dans chacune des 3 disciplines, en tenant compte des notions à aborder, en choisissant les documents supports en fonction du niveau et du cycle, en réfléchissant aux consignes à donner et en construisant des critères d'évaluation. La dimension européenne doit permettre une réflexion poussée sur l'actualisation et la prise en compte d'autres regards sur les contenus d'enseignement proposés par les programmes actuels et à venir.

L'usage didactique du numérique est pris en compte au cours de différents moments de travail

Modalités de travail

Travaux dirigés, apports de notions et études de documents

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 : Dossier à rendre à une date fixée par le ou les enseignant(s), à choix entre : Sciences sociales (histoire, géographie, EMC) et Arts (Arts visuels et Education musicale. Pour les sciences sociales : dossier individuel de 6 pages + annexes possibles en histoire, géographie ou ICM.

Session 2 : Dossier amélioré selon les recommandations de l'enseignant.

Bibliographie indicative

PORCHER Louis, *L'espace et le temps de l'éducation comparée*, Cahiers Pédagogiques n°378, nov 1999

Histoire

DALONGEVILLE A., *Enseigner l'Histoire à l'école*, cycle 3, Paris, Hachette, 1995

GARDINI-PERRAUD M., *Découverte du monde, espace et temps*, Paris, Bordas, 2004

Robert STRADLING, *Enseigner l'histoire de l'Europe du XXe siècle*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2001

<http://www.aede-france.org/medias/pdf/hist-fressou.pdf>

STRADLING Robert, *Multiperspectivity in history teaching : a guide for teachers*, Éditions du Conseil de l'Europe, 2001.

<http://www.coe.int/t/dg4/education/historyteaching/Source/Notions/Multiperspectivity/MultiperspectivityEnglish.pdf>

Géographie

LOISON M., CONSIDÈRE S. et ALII. *Je prépare ma classe*, Paris, Vuibert, Toute petite section- Petite section, (2011) Moyenne section (2011), Grande section (2011), CP (2011), CE1 (2011), CE2 (2009), CM1 (2010), CM2 (2010)

MERENNE B., *Didactique de la géographie, organiser les apprentissages*, Bruxelles, de Boeck, 2005

ALLIEU-MARY Nicole (2009), *Enseigner l'Europe aujourd'hui, c'est enseigner un objet incertain*,

<http://ecehg.ens-lyon.fr/ECEHG/europe/enseigner-l-europe/ressources-pedagogiques/ecole-et-europe>

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Concevoir son enseignement, Organiser le travail de la classe, Maîtriser la langue

Savoir élaborer une situation d'apprentissage en maternelle, au cycle 2 et au cycle 3 en tenant compte des variables didactiques et en y intégrant une perspective interculturelle

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves par l'analyse de situations historiques ou géographiques de confrontation entre différents groupes sociaux

Savoir envisager différents niveaux de lecture d'un même document, Acquérir un esprit critique

S3	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	16 ECTS
	EC 3	Domaine de polyvalence 3	5 ECTS
	EC 3B	Culture disciplinaire et didactique en Arts visuels	10 H

Objectifs poursuivis

Construction d'un projet qui articule à des fins d'enseignement les connaissances, les savoir faire, les attitudes, Les pratiques et les démarches pédagogiques

Contenus détaillés

Aide à la conception et à l'analyse de progressions, de programmation, de dispositifs didactiques en lien avec les différents cycles de l'école primaire

Mise en réseau d'œuvres,

Réflexion sur les enjeux de l'interdisciplinarité

Modalités de travail

Exploitation des ressources documentaires (muséales, éditoriales, numériques)

Approche critique d'outils constitués (ouvrages et manuels spécialisés...)

Élaboration d'outils

Recherches individuelles ou en groupes

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Dossier à rendre à une date fixée par le ou les enseignant(s), à choix entre : Sciences sociales (histoire, géographie, EMC) et Arts (Arts visuels et Education musicale). Pour les Arts : Présentation orale, à une date fixée par les enseignants (hors session d'examen), d'un dossier numérique réalisé en groupe, sur une thématique commune interdisciplinaire Arts Visuels-Éducation Musicale.

Session 2 amélioration des travaux du dossier sur les conseils des enseignants

Bibliographie indicative

Collection Arts visuels &..., scérén / crdp.

Monographies d'artistes et catalogues d'exposition

DVD de la collection Palette

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Concevoir et mettre en œuvre son enseignement

Prendre en compte la diversité des élèves

Se former et innover

Capacité à rédiger et concevoir un projet organisé et argumenté

Savoir relier le champ des arts visuels à d'autres champs disciplinaires

Ouverture sur la culture humaniste et l'histoire des arts

S3	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	16 ECTS
EC 3		Domaine de polyvalence 3	5 ECTS
EC 3C		Culture disciplinaire et didactique en Éducation musicale	10 H

Objectifs poursuivis

Se former en éducation musicale :

- approfondir la pratique vocale
- apprendre à écouter et analyser
- savoir monter une séquence musicale cohérente
- connaître les ressources documentaires (traditionnelles et TICE)

Contenus détaillés

Interprétation d'un répertoire varié de chants

Analyses d'œuvres musicales et exploitations pédagogiques

Montage de séquences musicales en liaison avec les stages de pratique

Modalités de travail

Travaux dirigés

Alternance de cours théoriques et de pratiques collectives dirigées

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 : Dossier à rendre à une date fixée par le ou les enseignant(s), à choix entre : Sciences sociales (histoire, géographie, EMC) et Arts (Arts visuels et Education musicale). Pour les Arts : Présentation orale, à une date fixée par les enseignants (hors session d'examen), d'un dossier numérique réalisé en groupe, sur une thématique commune interdisciplinaire Arts Visuels-Éducation Musicale.

Session 2 : amélioration des travaux du dossier sur les conseils des enseignants

Bibliographie indicative

BENARDEAU T. PINEAU M., *La musique*, Nathan / repères pratiques, 2009

BRISSON Élisabeth, *La musique classique en clair*, Paris, Ellipses, 2010

CHARVET Pierre, *Comment parler de musique aux enfants*, Scéren-CNDP, 2003

Une année au concert, CRDP des pays de la Loire, Nantes, 2009.

GILLIE-GUILBERT Claire : *Se former à l'enseignement musical*. Approches didactique et pédagogique, Colin, 1997

LAMORTHE Isabelle, *Enseigner la musique à l'école*, Hachette-éducation, 2007

PINSON Maurice, *Écouter la musique du XXe siècle*, Scéren

SIMON Marie- Jeanne, *30 raisons pour écouter*, éditions CRDP de Lorraine

DVD, JARRY-PERSONNAZ Hélène : DVD *Chanter en classe et en chœur* Paris : CNDP, 2003 / Nice :

CRDP de l'académie de Nice, 2003 / Versailles : CRDP de l'académie de Versailles, 2003

CD, Triolet CRDP DU NORD-PAS-DE-CALAIS - LILLE

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Écouter, percevoir, analyser, comprendre, formaliser, comparer, produire

Faire partager les valeurs de la République

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Prendre en compte la diversité des élèves

Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques

Maîtriser la langue française à des fins de communication (maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves)

Coopérer au sein d'une équipe

Contribuer à l'action de la communauté éducative

Coopérer avec les partenaires de l'école (Dumistes, établissements culturels)

S3	UE CNT	CULTURE NUMERIQUE TICE	1 ECTS
		Culture numérique TICE	1 ECTS 3 H

Objectifs poursuivis

Favoriser et développer l'accès à la culture numérique
 Réfléchir aux usages du numérique dans la classe et l'établissement
 Apprendre à mobiliser des savoirs et des techniques dans une perspective professionnelle
 Acquérir des compétences professionnelles adossées au référentiel C2i2e

Contenus détaillés

Usages disciplinaires et transversaux du numérique

Les usages pédagogiques et disciplinaires au service des apprentissages : accompagnement pour la mise en oeuvre de séances dans les classes

État des lieux : quels équipements ? quels usages possibles ?

Choix et pertinence des outils (en lien avec les possibilités du terrain)

Modalités pédagogiques et place des TICE dans les dispositifs d'apprentissage et d'enseignement

Élaboration et mutualisation de fiches préparatoires

Modalités de travail

Utilisation d'une plate-forme de formation à distance. Travaux individuels et collectifs utilisant des outils et des ressources numériques

Modalités d'évaluation

CT

Session 1

Hors session d'examen. Dossier numérique composé de plusieurs travaux individuels ou collectifs à élaborer sur la plate-forme de formation à distance suivant les indications du formateur.

Session 2

Amélioration individuelle des travaux du dossier selon les recommandations du correcteur

S3	UE LVE	UE LANGUE VIVANTE 1	
		LVE Enseigner des langues et des cultures en langue étrangère	12 H

Objectifs poursuivis

Développer des compétences linguistiques et didactiques combinant l'apprentissage d'une langue vivante étrangère avec la découverte des méthodes d'enseignement des langues vivantes.

Développer la compétence interculturelle

Contenus détaillés

Les cours de langues vivantes étrangères sont proposés en trois langues : allemand, anglais et espagnol. La pratique linguistique offre un entraînement aux activités langagières de compréhension orale et écrite, de production orale et écrite et de l'interaction autour des activités qui permettent de découvrir et de concevoir des démarches d'enseignement et d'apprentissage des langues.

Modalités de travail

TD avec l'intégration des outils numériques. Les enseignements sont organisés en formation présentielle, où l'accent est mis sur l'interaction dans sa dimension collective. D'où l'importance du travail en groupe fondé sur la simulation de situations d'apprentissage suivie par des discussions / analyses réflexives.

Modalités d'évaluation

pas d'évaluation

Bibliographie indicative

Enseigner les langues vivantes avec le Cadre européen, Les Cahiers pédagogiques. 19 août 2009

http://www.cahiers-pedagogiques.com/IMG/pdf/hsn_langues_demo-2.pdf

François-SALSANO, D. (2009). *Découvrir le plurilinguisme dès l'école maternelle*. L'Harmattan - Savoir et Formation.

ABDALLAH-PRETCEILLE, M. (2011). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF, (Que sais-je ?)

<http://www.cairn.info/l-education-interculturelle--9782130585152.htm>

Primlangues : Site institutionnel d'accompagnement de l'enseignement des langues vivantes à l'école

<http://www.primlangues.education.fr/>

Les Langues Modernes 2/2010 : « Pratiques artistiques et pratiques langagières : quelle synergie ? »

En anglais

BYRAM, M., GRIBKOVA, B., & STARKEY, H. Developing the intercultural dimension in language teaching.

A practical introduction for teachers. Council of Europe, Strasbourg, 2002. En ligne :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/guide_dimintercult_en.pdf

En Espagnol

Denis, Myriam & Montserrat Matas Pla , *Entrecruzar culturas : competencia intercultural y estrategias didácticas*. Guía didáctica, Bruxelles : De Boeck et Larcier. Département Duculot, 2002

RedELE- Revista electrónica de didáctica- Español lengua extranjera

<https://www.educacion.gob.es/creadadmin/lrASubSeccionFront.do?id=1060>

Compétences travaillées extraites du référentiel métier

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

- maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues
- participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves

Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnelle

- compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

S3	UE 3	INITIATION A LA RECHERCHE	5 ECTS
		Méthodologie et élaboration du recueil de données	14 H

Objectifs poursuivis

Finaliser et mettre en œuvre un dispositif de recueil de données ajusté à son projet de recherche et aux conditions d'accès au terrain d'enquête. Commencer à traiter les données recueillies pour répondre à des questions, tester des hypothèses, dégager des lignes d'analyse scientifique et professionnelle porteuses

Contenus détaillés

Les séminaires proposent aux étudiants, en approfondissement de l'initiation aux questions et aux démarches de recherche du S1 et du S2, des apports sur l'état de la recherche propre à la thématique choisie, des repères sur les démarches de recherche, et des temps de confrontation et d'échanges relatifs à la portée scientifique et professionnelle de la réflexion personnelle qu'ils initient.

Modalités de travail

Séminaire : éléments de cours, travail sur textes, étude de documents, exposés, mises en commun...
Le travail collectif en séminaire est complété par un suivi individuel des projets de recherche par le directeur ou la directrice de mémoire lors de plages de rendez-vous fixées en commun accord

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Rapport d'étape écrit individuel à rendre à une date fixée au calendrier général, commune à tous les étudiants. L'étudiant rédige un rapport d'étape sur l'état d'avancement de sa réflexion. Ce rapport est constitué d'une dizaine de pages qui présentent outre l'évolution de la problématique, de l'état de la question, du questionnement et des hypothèses de travail, l'état du recueil de données.

Session 2 Rapport amélioré selon les recommandations du correcteur.

Bibliographie indicative

Les indications bibliographiques seront communiquées par les intervenants

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et du cadre réglementaire de l'école

Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Prendre en compte la diversité des élèves

Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Maîtriser la langue française à des fins de communication.

Intégrer les éléments de culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Contribuer à l'action de la communauté éducative, et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

S3	UE 4	CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER	3 ECTS
	EC 4A	Systèmes éducatifs européens	12 H

Objectifs poursuivis

Connaître les autres grands types de systèmes éducatifs européens (tronc commun jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, différenciation précoce, système mixte).

Connaître les grandes tendances de l'évolution des politiques éducatives en Europe et dans les pays développés

Se familiariser avec des univers pédagogiques différents, avec d'autres grandes références et d'autres pratiques.

Contenus détaillés

Histoire et situation actuelle de quelques systèmes éducatifs européens

Les évaluations internationales et les grandes mutations actuelles

Étude de quelques grandes figures internationales de la pédagogie et leur influence sur les pratiques pédagogiques actuelles.

Modalités de travail

Exposés de la part des étudiants sur de grandes figures pédagogiques, des pratiques pédagogiques particulières, des spécificités des systèmes européens

Étude de textes et de bases de données européennes (ex : Eurydice)

Enquête préparatoire sur le système éducatif du pays d'accueil du stage le cas échéant

Modalités d'évaluation

Session 1 : Évaluation par un exposé commun aux 3 EC issu d'un travail collaboratif.

Session 2 : Dossier écrit correspondant à la thématique de l'exposé de la première session, en tenant compte des recommandations du ou des enseignants.

Bibliographie indicative

BOUVIER Alain, *La gouvernance des systèmes éducatifs*, Paris, PUF, 2012

GENOVESI Giovanni, *Storia della scuola in Italia del Settecento a oggi*, Roma/Bari, Laterza, 2007

HERRLITZ H.-G., HOPF W., TITZE H., CLOER E. , *Deutsche Schulgeschichte von 1800 bis zur Gegenwart. Eine Einführung*, München, Juventa, 2005

MONS Nathalie, *Les nouvelles politiques éducatives : la France fait-elle les bons choix ?*, Paris, PUF, 2007

ROBERT Paul, *La Finlande, un modèle éducatif pour la France ? : les secrets de la réussite*, ESF éditeur, 2008

Recherche comparative en éducation : approches et méthodes / sous la direction de Mark Bray, Bob Adamson, Mark Mason, Bruxelles, De Boeck , 2010

Education in England and Wales : from 1870 to the present day, Michel Lemosse .- Paris : Longman France, 1992

Eurydice, site d'information sur les systèmes éducatifs européens :

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index_fr.php

Onisep.fr : un site pour étudier en Europe

Étude annuelle « *Regards sur l'éducation* » de l'OCDE

Compétences travaillées (extrait du référentiel métier en vigueur)

Situer le système éducatif français dans le contexte européen de façon à en approfondir la compréhension

Mettre en œuvre la méthodologie de l'éducation comparée

Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable

Développer la conscience professionnelle et le sens du service

Collaborer en vue d'une réalisation commune

S3	UE 4	CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER	3 ECTS
	EC 4B	Gestion de classe (journée inter-mention et cours spécifiques)	12 H

Objectifs poursuivis

Travailler des compétences professionnelles dans le domaine éducatif en lien avec une approche interculturelle

Organiser un cadre de travail propice aux apprentissages

Contenus détaillés

Organiser un cadre de travail propice aux apprentissages :

Gestion de classe : autorité, sanctions

Gestion de l'espace, du temps et des apprentissages à l'école primaire

Gestion des conflits

Enseigner en classe multi-niveaux

Ces problématiques et ces notions seront autant que possible abordées selon une approche comparative avec d'autres pays européens

Modalités de travail

Organisation de travaux de groupe, de travaux d'analyse de documents et de situations, de débats et d'études de cas. Comparaison de différentes modalités de gestion de classe dans différents pays,

Échanges avec des collègues étrangers en formation

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 : Évaluation par un exposé commun aux 3 EC issu d'un travail collaboratif.

Session 2 : Dossier écrit correspondant à la thématique de l'exposé de la première session, en tenant compte des recommandations du ou des enseignants.

Bibliographie indicative

BONNICHON G., MARTINA D., *Métier d'enseignant – 10 compétences professionnelles*, Vuibert 2009

CONNAC S., *Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école*, Ed. ESF 2009

Les Cahiers Pédagogiques N°424 - Dossier «Le travail de groupe : trouver la bonne organisation »

Géraldine DARGENT et Olivier DARGENT

MEIRIEU Ph., *Outils pour apprendre en groupes*, Ed. Chroniques sociales, 1984, Tome II

REY . B., : *Faire la classe à l'école élémentaire*, ESP, 1999

Lise SAINT LAURENT « *Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire* » deuxième édition -gaetan morin éditeur- 2008 (Quebec)

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Mettre en place et réguler un cadre de travail orienté par des valeurs éducatives

Concevoir et préparer des situations didactiques et des séquences : articuler objectifs, situations d'apprentissage et évaluation

Réguler les conflits et susciter la coopération en vue de créer un climat propice aux apprentissages

Adapter la conduite de la classe au regard des réussites, des difficultés et des comportements des élèves

Connaître la gestion des groupes et des conflits

Adapter les formes d'intervention et de communication aux types de situations et d'activités

(posture, place, interventions)

Utiliser de façon appropriée l'évaluation selon ses différentes fonctions

S3	UE 4	CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER	3 ECTS
	EC 4C	Prendre en charge l'hétérogénéité (classes multi-niveaux, parcours d'élèves)	12 H

Objectifs poursuivis

Réfléchir aux postures pédagogiques et éducatives face à l'hétérogénéité des classes.

Savoir repérer une situation de grande difficulté scolaire

Savoir repérer les situations multiculturelles et réfléchir à la mise en œuvre d'une éducation interculturelle

Contenus détaillés

Les multiples dimensions de l'hétérogénéité (y compris culturelle) en milieu scolaire et la prise en compte de cette hétérogénéité dans l'organisation des apprentissages :

- Une hétérogénéité « ordinaire » : les élèves en difficulté et les réponses pédagogiques proposées (Différentiation pédagogique, aide personnalisée, RASED, PPRE...)

- L'évaluation

- Les représentations de l'autre et la question des discriminations

Les relations école – familles, le rapport à la langue et le plurilinguisme

La lutte contre les stéréotypes sexuels

Ces problématiques et ces notions seront autant que possible abordées selon une approche comparative avec d'autres pays européens

Modalités de travail

Organisation de débats, de travaux de groupe, de travaux d'analyse de documents et de situations, études de cas, rencontres avec des professionnels, échanges avec des collègues étrangers en formation...

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 : Évaluation par un exposé commun aux 3 EC issu d'un travail collaboratif.

Session 2 : Dossier écrit correspondant à la thématique de l'exposé de la première session, en tenant compte des recommandations du ou des enseignants.

Bibliographie indicative

BAUTIER, E., & RAYOU, P. (2009). *Les inégalités d'apprentissage*. PUF

CAIN Albane, BRIANE Claudine, 1994, *Comment collégiens et lycéens voient les pays dont ils apprennent la langue*, Représentations et stéréotypes

JEANNENEY Jean-Noël, 2001, *Une idée fausse est un fait vrai, Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris : Odile Jacob

KERZIL Jennifer, VINSONNEAU Geneviève, 2004, *L'interculturel : principes et réalités à l'école*, Fontenay-sous-Bois : Sides.

MEIRIEU Ph. (1992), *Apprendre, oui mais comment ?*, ESF

PERRENOUD, P. (1995). *La pédagogie à l'école des différences*. ESF

PINELL, P., & ZAFIROPULOS, M. (1983). *Un siècle d'échecs scolaires, (1882-1982)*. Les éditions ouvrières

Les cahiers pédagogiques n° 487 - Dossier «*Filles et garçons à l'école*», février 2011

Former à accueillir les élèves en situation de handicap. Recherche et formation 61, INRP

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable par la connaissance et la compréhension des mises en œuvre relatives à des publics en difficulté et/ou multiculturels

Contribuer à l'éducation interculturelle des élèves

Prendre en compte la diversité des élèves par la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques visant à adapter la progression à la diversité culturelle des élèves, aux élèves présentant des difficultés ou des facilités d'apprentissage, des difficultés de comportement ou un handicap.

Connaître les dispositifs éducatifs de la prise en charge de la difficulté scolaire et des élèves en situation de handicap

Comprendre et identifier les différentes dimensions de l'hétérogénéité des élèves.

Construire un regard positif sur la différence et la diversité

Appréhender les modes de prise en charge de la différence, de la diversité et leurs enjeux

S3	UE 5	MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE	5 ECTS
	EC 5A	Analyse réflexive des pratiques	12 H

Objectifs poursuivis

Amener à une posture réflexive, au regard du stage du semestre effectué dans une école à projet international ou interculturel

Permettre de se construire progressivement son identité professionnelle

Sensibiliser aux apports du travail en groupe

Faire percevoir l'intérêt d'analyser sa pratique accompagnée dans une dynamique de projet d'ouverture, bien au-delà de l'espace classe

Contenus détaillés

Protocole précis d'analyse des situations à partir d'études de cas liées au terrain de stage

Explicitation des gestes professionnels étudiés

Méthodologie et accompagnement à la réalisation du dossier de stage qui s'appuie sur la thématique internationale

Modalités de travail

Échanges en groupe régi par 3 règles (participation effective et régulière, confidentialité, restitution)

Modalités d'évaluation

CT

Session 1

Dossier individuel (8 à 10 pages) tenant compte de la spécificité internationale du contexte d'accueil et s'appuyant sur une pratique effective, à rendre à une date fixée par l'enseignant, et présentation orale du dossier à une date fixée par l'enseignant(hors session d'examen).

Session 2

Dossier amélioré selon les recommandations de l'enseignant.

Bibliographie indicative

ALTET M, (ouvrage collectif), 2013, *Former des enseignants réflexifs Obstacles et résistances* Bruxelles, De Boeck

ALTET M. 1988/4-5, *Analyse des pratiques et formation des enseignants* Revue Les Sciences de l'Éducation pour l'Ère Nouvelle

CASTINCAUD Florence, 2003/416, *Analysons nos pratiques 2*, Revue Les Cahiers Pédagogiques

CLOT Y, 2007/1, *De l'analyse des pratiques au développement des métiers* Revue Education : Didactique

PERRENOUD Philippe, 1999, *Agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude* Paris, ESF, 2ème édition

PERRENOUD P, 2012, *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant*, Paris, ESF

SCHON D-A, 1983, *The reflective practitioner: how professionals think in action*, New York, Basic Books

Compétences travaillées

Apprendre à repérer et à comprendre les déterminants de son intervention professionnelle

Proposer progressivement des pistes d'amélioration d'une situation pédagogique vécue en stage

Savoir écouter l'autre et recontextualiser ses propos

Avoir la capacité de comprendre les enjeux d'un cadre de travail propice en classe

Cibler l'observation de la classe dans le cadre des projets d'ouverture

S3	UE 5	MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE	5 ECTS
	EC 5B	Ateliers thématiques encadrés axés sur l'AICL (Apprentissage intégré des contenus et des langues)	12 H

Objectifs poursuivis

Comprendre et prendre en compte les caractéristiques de l'apprentissage d'une Discipline Non Linguistique
 Concevoir des situations d'enseignement et des ressources adaptées à des publics et des contextes culturels et linguistiques variés

Contenus détaillés

Construction de connaissances et démarches du domaine des sciences en situation de DNL
 Appropriation d'outils conceptuels et matériels, y compris le TBI, à l'enseignement en DNL

Modalités de travail

Ateliers préparatoires aux interventions sur le terrain
 Alternance de pratiques accompagnées de classe en DNL avec décryptage par le maître d'accueil et d'analyse au retour de la mise en œuvre
 Approfondissement des projets en lien avec les enseignants titulaires

Modalités d'évaluation

CT

Session 1

Dossier portant sur la didactique des SVT et sur les ateliers thématiques

Session 2

Dossier à améliorer en tenant compte des recommandations de l'enseignant.

Bibliographie indicative

Inspection Générale de l'Éducation Nationale : Les SVT, une discipline enseignée en langue étrangère, Rapport n° 2010-135 novembre 2010
 MAILHO M.-F., ADEN J., PEYROT M, et al. Disciplines linguistiques et «non linguistiques» : *l'entente cordiale ?*, *Les langues modernes*, mars 2009, n°3, p. 13-62
 SUSANA BORDA CARULLA. *The Fibonacci project : companion resources for implementing science and mathematics at school.*, (ISBN 978-952-10-8519-2) Fondation la main à la pâte, décembre 2012

Compétences travaillées

Maîtriser les conditions matérielles et organisationnelles pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage en DNL
 Se former et innover
 Développer des capacités à communiquer pour prendre en compte la diversité des publics

Fiches descriptives des éléments pédagogiques

SEMESTRE 4

HORAIRE PRÉSENTIEL 107 H – CRÉDITS ECTS 30

S4	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	5 ECTS
	EC 1	Domaine des mathématiques et du français	2 ECTS
	EC 1A	Culture disciplinaire et didactique des mathématiques	12 H

Objectifs poursuivis

Dans le cadre d'une formation professionnelle, être capable :

- d'identifier les enjeux de l'enseignement des mathématiques à l'école
- de s'approprier et de concevoir des ressources pour la classe

Contenus détaillés

Les objectifs décrits ci-dessus seront déclinés selon les modalités suivantes :

- analyse de ressources institutionnelles
- analyse de documents pédagogiques (extraits de manuels et autres ressources de l'enseignant)
- Élaboration de séances, de séquences et de progressions, en lien avec les stages

Les domaines mathématiques abordés seront (sans exclusivité) :

- nombres et calcul ;
- organisation et gestion de données

Modalités de travail

Les travaux dirigés articuleront des apports disciplinaires et didactiques, un accompagnement du travail de conception (séances, séquences et progressions) et des échanges autour des pratiques effectives des stagiaires

Modalités d'évaluation

CT

Session 1

Travaux individuels écrits de 6 à 8 pages (hors annexes) dans le domaine disciplinaire qui n'a pas été choisi au semestre 3. Date de rendu déterminée par l'enseignant.

Session 2

Dossier à améliorer en tenant compte des recommandations de l'enseignant.

Bibliographie indicative

- Apprentissages numériques et résolution de problèmes, collection ERMEL (Ed Hatier)
- Activités géométriques et résolution de problèmes pour le cycle 3, collection ERMEL (Ed Hatier)
- BO Hors Série N°3 du 19 juin 2008 (programmes)
- Ressources pour le premier degré :
<http://eduscol.education.fr/cid58979/les-principaux-elements-de-mathematiques.html>
- Manuels et livres du maître, par exemple :
Cap maths (Ed Hatier)
Euro Maths (Ed Hatier)
Vers les maths (Accès édition)

Compétences travaillées

Faire partager les valeurs de la République

Prendre en compte la diversité des élèves

Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Maîtriser la langue française à des fins de communication

Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

S4	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	5 ECTS
	EC 1	Domaine des mathématiques et du français	2 ECTS
	EC 1B	Culture disciplinaire et didactique du français	12 H

Objectifs poursuivis

Dans le cadre d'une formation professionnelle et en vue de la prise en charge d'une classe :

- identifier les enjeux de l'enseignement des notions de langue et de littérature
- concevoir tout ou partie d'une séquence d'enseignement en justifiant ses choix didactiques
- maîtriser les savoirs et les outils nécessaires pour adapter les contenus d'enseignement du français et les démarches pédagogiques à la diversité des élèves et de leurs apprentissages

Contenus détaillés

Observation, analyse et conception de séquences sur la littérature (lecture/écriture) et sur les outils de la langue du cycle 1 au cycle 3

Modalités de travail

Travaux dirigés avec apports théoriques

Analyse de textes et de documents

Préparation, présentation et analyse d'activités, de séances ou de séquences pour la classe

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Travaux individuels écrits de 6 à 8 pages (hors annexes) dans le domaine disciplinaire qui n'a pas été choisi au semestre 3. Date de rendu déterminée par l'enseignant.

Session 2

Dossier à améliorer en tenant compte des recommandations de l'enseignant.

Bibliographie indicative

Elle sera donnée par les enseignants en début de cours

Compétences travaillées (extrait du référentiel métier en vigueur)

Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale et scientifique

Concevoir et mettre en œuvre son enseignement

Prendre en compte la diversité des élèves

Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer

Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

Travailler en équipe

Se former et innover.

S4	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	5 ECTS
	EC 2	Domaine des sciences et du FLE	3 ECTS
	EC 2A	Culture disciplinaire et didactique de l'EPS	12 H

Objectifs poursuivis

Concevoir, analyser et évaluer, sur le plan didactique et pédagogique, l'activité d'enseignement de l'EPS à l'école primaire

Contenus détaillés

Connaissances et outils relatifs à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de séances et de situations en EPS, permettant d'assurer les apprentissages chez tous les élèves en garantissant leur sécurité.

Cadres d'analyse de l'activité enseignante et de l'activité des élèves

Modalités de travail

Travaux dirigés

Apports de connaissances

Analyse de documents, vidéos et supports numériques

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Travaux individuels écrits de 6 à 8 pages (hors annexes). Ces travaux prennent appui sur une entrée disciplinaire (EPS ou FLE) déterminée par l'étudiant. Date de rendu déterminée par l'enseignant

Session 2 Dossier à améliorer en tenant compte des recommandations de l'enseignant.

Bibliographie indicative

AEEPS, *Education physique : le guide de l'enseignant*, 2 Tomes, Éditions Revue EPS, Paris, 1995

Collectifs de Conseillers Pédagogiques et Professeurs d'IUFM du Pas-de-Calais, *Apprendre en Éducation Physique*, tome 1 : Cycle 1, Scérén-CRDP Nord-Pas-de-Calais, 2004

HEBRARD A., *L'Éducation Physique et Sportive : Réflexions et Perspectives*, Paris, Éditions Revue EP.S, 1986

LOISON M. (COORD.) CATTEAU D., GROENEN H., KAPUSTA P., NECKER S., THÉPAUT A., *Professeur des écoles : EPS + agir en fonctionnaire de l'état. Entraînement aux épreuves orales*, Paris, Vuibert, 2013 (4e édition)

THÉPAUT A., *Les APS en Licence Staps*, Paris, Masson, 2004

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Prendre en compte la diversité des élèves

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité de élèves.

Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

S4	UE 1 ET 2	CULTURES DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES	5 ECTS
	EC 2	Domaine des sciences et du FLE	3 ECTS
	EC 2B	Culture disciplinaire et didactique du FLE	8 H

Objectifs poursuivis

Initier les étudiants aux grands principes théoriques et méthodologiques de la didactique du FLE en contexte scolaire

Contenus détaillés

Notions de Français Langue Maternelle (FLM) français langue seconde (FLS) français langue étrangère (FLE) français langue de scolarisation (FLSco)

Aspects méthodologiques de la didactique du FLE

Construction de séances et d'unités didactiques

Développer la compétence interculturelle en classe de FLE

Quelle culture enseigner ? : La culture du pays au sens anthropologique du terme / Les emblèmes / La culture « cultivée »/ Les stéréotypes

Place de l'enseignement de la littérature française

Construction de séances et d'unités didactiques

Modalités de travail

Apports théoriques - Analyse de productions d'apprenants - Analyses d'instruments pédagogiques - Travaux de groupes - Construction de séances et d'unités didactiques

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Travaux individuels écrits de 6 à 8 pages (hors annexes). Ces travaux prennent appui sur une entrée disciplinaire (EPS ou FLE) déterminée par l'étudiant. Date de rendu déterminée par l'enseignant

Session 2 Dossier à améliorer en tenant compte des recommandations de l'enseignant.

Bibliographie indicative

AUGER Nathalie, 2010, *Élèves nouvellement arrivés en France*, Éditions des archives contemporaines
Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris, Didier.

COURTILLON Janine, 2002, *Élaborer un cours de FLE*, Hachette.

GAONACH' Daniel, 1991, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Hatier/Didier.

GOULLIER Francis, 2005, *Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue*, Cadre européen commun et Portfolios, Didier.

MONNERIE, Annie, 1987, *Le français au présent*, Paris, Didier/Hatier.

PORCHER Louis, 1995, *Le français langue étrangère*, Hachette Éducation.

PUREN Christian, 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Didactique des langues étrangères, Nathan, CLE International.

TAGLIANTE Christine, 2006, *La classe de langue*, CLE International.

- « Histoire internationale de l'enseignement du français langue étrangère ou seconde : problèmes, bilans et perspectives », numéro 52 du Français dans le monde, juillet 2012, CLE International.

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Travailler sur ses opinions et représentations portant sur l'enseignement du FLE et dans une plus large extension sur la communication interculturelle et l'altérité :

Réfléchir sur des apports théoriques en relation étroite avec des pratiques d'enseignement et d'apprentissage du FLE

Concevoir et mettre en œuvre des séances et des unités didactiques en FLE

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves

S4	UE CNT	CULTURE NUMERIQUE TICE	1 ECTS
		Culture numérique et TICE	1 ECTS 3 H

Objectifs poursuivis

Développer les usages du numérique dans la classe et l'établissement
Mettre en oeuvre une séance d'enseignement incluant des outils numériques
Acquérir des compétences professionnelles adossées au référentiel C2i2e
Favoriser une analyse réflexive des pratiques

Contenus détaillés

Usages disciplinaires et transversaux du numérique (2)
Les usages pédagogiques et disciplinaires au service des apprentissages : accompagnement pour la mise en oeuvre de séances dans les classes
Retour réflexif sur les séances réalisées, en interrogeant particulièrement la pertinence des outils et des dispositifs mis en place,
Numérique et enseignement : quels changements dans le métier ?
Numérique et apprentissage : quels apports ? quels impacts ? La plus value des TICE pour la réussite des élèves ?

Modalités de travail

Utilisation d'une plate-forme de formation à distance. Travaux individuels et collectifs utilisant des outils et des ressources numériques

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Dossier numérique de trois à cinq pages, composé de plusieurs travaux individuels ou collectifs à élaborer sur la plate-forme de formation à distance suivant les indications du formateur.

Session 2 Amélioration individuelle des travaux du dossier

Bibliographie indicative

LEGROS D., CRINON J. (2002), *Psychologie des apprentissages et multimédia*, Paris, Armand Collin
Apprendre avec le numérique, Cahiers pédagogiques, n °498, juin 2012, Paris
TICE : *l'usage en travaux : Les dossiers de l'ingénierie éducative*, hors-série, juillet 2007 CNDP - CHASSENEUIL-DU-POITOU

Site EDUSCOL

<http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/mai-2013/culture-numerique-des-enseignants>

Site Prim Tice

<http://primtice.education.fr>

S4	UE LVE	UE LANGUE VIVANTE 1	1 ECTS	
		Enseigner les langues et des cultures en langue étrangère	1 ECTS	12 H

Objectifs poursuivis

Développer des compétences linguistiques et didactiques combinant l'apprentissage d'une langue vivante étrangère avec la découverte des méthodes d'enseignement des langues vivantes.
Développer la compétence interculturelle

Contenus détaillés

Les cours de langues vivantes étrangères sont proposés en trois langues : allemand, anglais et espagnol. La pratique linguistique offre un entraînement aux activités langagières de compréhension orale et écrite, de production orale et écrite et de l'interaction autour des activités qui permettent de découvrir et de concevoir des démarches d'enseignement et d'apprentissage des langues

Modalités de travail

TD, avec intégration des outils numériques. Les enseignements sont organisés en formation présentielle, où l'accent est mis sur l'interaction dans sa dimension collective. D'où l'importance du travail en groupe fondé sur la simulation de situations d'apprentissage suivie par des discussions / analyses réflexives

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Dossier individuel à rendre à une date fixée par l'enseignant, concertée pour les salariés, est composé d'une sélection des documents réalisés par les étudiants / fonctionnaires stagiaires à l'issue des projets accomplis lors du semestre. Ces documents peuvent revêtir différentes formes : textes, fichiers son / vidéo, hyperliens vers les productions en ligne, etc.

Session 2 Dossier à améliorer en tenant compte des recommandations de l'enseignant.

Bibliographie indicative

Une sitographie sera communiquée aux étudiants en début d'année

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves

Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques

S4	UE 3	INITIATION A LA RECHERCHE	5 ECTS
		Finalisation du mémoire	Suivi individuel

Objectifs poursuivis

Analyser des données dans le cadre d'une démarche de recherche, pour répondre à des questions, tester des hypothèses, comprendre des phénomènes et en dégager des enseignements professionnels
Rédiger et soutenir devant un jury un mémoire de recherche universitaire à visée professionnelle

Contenus détaillés

Contrat pédagogique individualisé

Modalités de travail

Suivi individuel des projets de recherche par le directeur ou la directrice de mémoire lors de plages de rendez-vous fixées en commun accord. Lorsque les effectifs le permettent, des plages collectives de travail peuvent aussi être organisées et inscrites à l'emploi du temps à l'initiative des équipes de formateurs

Modalités d'évaluation

Session 1 Dépôt et soutenance du mémoire individuel (dates fixées au calendrier général dans une période commune à tous les sites). Évaluation commune avec l'UE5. Soutenance soumise à accord préalable au regard du respect des dates, modalités de dépôt et documents de cadrage du mémoire

Session 2 Session 2 accessible qu'à la condition d'avoir déposé et soutenu un mémoire à la session 1 et d'avoir obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 8. Amélioration et / ou soutenance selon les remarques du jury de soutenance

Bibliographie indicative

Les indications bibliographiques seront communiquées par les intervenants

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et du cadre réglementaire de l'école

Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Prendre en compte la diversité des élèves

Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Maîtriser la langue française à des fins de communication

Intégrer les éléments de culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Contribuer à l'action de la communauté éducative, et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école

S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

S4	UE 4	CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER	3 ECTS
	EC 4A	Les métiers de l'éducation dans le monde	12 H

Objectifs poursuivis

Savoir la manière dont les enseignants sont formés dans le monde.
Se familiariser à l'approche interculturelle en éducation

Contenus détaillés

- Modèles éducatifs : exemples des Etats-Unis, de l'Indonésie et de l'Afrique subsaharienne, au regard de l'héritage colonial
- Service public, fonction publique et laïcité dans le monde
- La formation des enseignants : une comparaison européenne
- L'intégration des minorités et de leurs savoirs dans les systèmes éducatifs

Modalités de travail

Commentaire de documents
Étude de textes et de bases de données internationales (ex : Eurydice)
Échanges avec des collègues étrangers en formation

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Épreuve sur table portant sur le contenu de l'UE. 3h Etude de corpus. (épreuve commune aux 3 EC de l'UE4).

Session 2 Épreuve sur table portant sur le contenu de l'UE. 3h Etude de corpus. (épreuve commune aux 3 EC de l'UE4).

Bibliographie indicative

HOUSSAYE Jean (dir.), *Quinze pédagogues. Leur influence aujourd'hui*, Paris, Bordas
HOUSSAYE Jean (dir.), *Quinze pédagogues. Idées principales et textes choisis*, Paris, Fabert
SOËTARD Michel, *Pestalozzi*, Paris, PUF
DELEDALLE Gérard, *John Dewey*, Paris, PUF
MONTESSORI Maria, *Pédagogie scientifique*, Paris, Desclée de Brouwer
Cahiers pédagogiques
HARRSCHER Guy, *Que sais-je ? La laïcité*

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Situer les pratiques et les références pédagogiques françaises dans le contexte international de façon à en approfondir la compréhension

Mettre en œuvre la méthodologie de l'éducation comparée

Agir en fonctionnaire de l'État de façon éthique et responsable

Développer la conscience professionnelle et le sens du service

S4	UE 4	CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER	3 ECTS
	UE 4B	Les élèves à besoins éducatifs particuliers : élèves handicapés, élèves en grande difficulté scolaire	12 H

Objectifs poursuivis

Connaître les aspects législatifs et réglementaires de la scolarisation des élèves en difficulté d'apprentissage

Développer des compétences pour le travail en équipe et le travail en partenariat

Réfléchir aux postures éducatives et pédagogiques face à l'hétérogénéité des classes

Réfléchir à la posture de l'enseignant inclusif face à la diversité des élèves

Connaître le cadre réglementaire et les enjeux de l'école inclusive

Savoir repérer une situation de grande difficulté d'apprentissage et les ressources humaines et matérielles disponibles

Contenus détaillés

Définition de la notion de besoins éducatifs particuliers, de grande difficulté scolaire, et de handicap (avec les notions d'incapacité, de troubles et de déficience)

Réflexion autour des notions d'adaptation, d'intégration et d'inclusion et mise en évidence de l'évolution de la scolarisation des élèves handicapés

Évolution des dispositifs d'accompagnement, de prise en charge et des réponses pédagogiques

Le travail en équipe et en partenariat : vue d'ensemble des dispositifs d'accompagnement, de prise en charge et des réponses pédagogiques (en lien avec les autres éléments de formation de l'UE4 traitant de ces dimensions).

Réflexion sur le sens de l'adaptation des pratiques à travers l'exemple des Troubles Spécifiques des Apprentissages

Modalités de travail

Travaux dirigés

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Épreuve sur table portant sur le contenu de l'UE. 3h Etude de corpus. (épreuve commune aux 3 EC de l'UE4).

Session 2 Épreuve sur table portant sur le contenu de l'UE. 3h Etude de corpus. (épreuve commune aux 3 EC de l'UE4).

Bibliographie indicative

BAUTIER E, RAYOU P (2009) *Former à accueillir les élèves en situation de handicap*, Recherche et Formation, 61, INRP

EGRON, B. (2011), *Scolariser les élèves handicapés mentaux ou psychiques*. Lille : CRDP Nord-Pas-de-Calais/Suresnes : INS.

GILLIG J-M *Intégrer l'enfant handicapé à l'école*, DUNOD, 2007

I.G.A.E.N (2009) *Vers l'école de l'inclusion*, M.E.N

LE CAPITAINE J-Y (2008), *Oser interroger l'école inclusive*, Cahiers Pédagogiques, 459, pp22-24

PLAISANCE E, BELMONT B, VERILLON A, SCHNEIDER C, (2007) *Intégration ou inclusion ? Éléments pour contribuer au débat*. La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, n°37

TARDIF M, LESSARD C, *La profession d'enseignant aujourd'hui : évolutions, perspectives et enjeux internationaux*, DE BOECK, Bruxelles

THOMAZET S (2012), *Du handicap aux B.E.P.*, Le Français aujourd'hui n° 117, pp11-17

ZAY D (1999) *Enseignants et partenaires de l'école*

ZUCMAN E (2008) *Les « besoins éducatifs particuliers » : une clé pour la scolarisation de tous les élèves en difficulté*. Conférence de consensus, I.U.F.M Créteil

S4	UE 4	CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER	13 CTS
	UE 4C	Tendre vers l'équité scolaire. Partenariats, projets	12 H

Objectifs poursuivis

Dans une optique de réussite de chaque élève et en identifiant ses marges de progrès, il s'agira d'interroger les formes pédagogiques efficaces, qui permettent de donner sens aux apprentissages.

S'interroger sur le travail en équipe

Identifier les enjeux du partenariat lié aux projets conçus (à ouverture internationale notamment) et en dessiner les contours

Travailler spécifiquement sur la place des parents d'élèves définis comme partenaires privilégiés des enseignants. Comprendre les difficultés et les limites de cette relation à construire

Contenus détaillés

Définition, enjeux et contraintes du partenariat

Les différents types de partenariats à connaître en lien avec une expérience à l'étranger

Différencier coordination-collaboration-coopération

La relation école-famille (notamment les familles migrantes)

Les formes de pédagogies alternatives liées à des précurseurs (bien au-delà de la France)

La notion de projet (à aborder en lien avec le second stage)

L'équipe : enjeux, limites

Modalités de travail

Travail basé sur l'échange lié aux apports de cours (témoignages, lectures d'articles, étude de documents institutionnels...)

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 Épreuve sur table portant sur le contenu de l'UE. 3h Etude de corpus. (épreuve commune aux 3 EC de l'UE4).

Session 2 Épreuve sur table portant sur le contenu de l'UE. 3h Etude de corpus. (épreuve commune aux 3 EC de l'UE4).

Bibliographie indicative

A l'école avec les élèves roms, tsiganes et voyageurs, mai 2011, Cahiers Pédagogiques HS n°21

CONNAC S, 2013, *Apprendre avec les pédagogies coopératives*, Paris, ESF

KHERROUBI M (dir), 2008, *Des parents dans l'école*, ERES, collection Education et Société

Projet Académique Lille, 2013-2016, *Agir ensemble pour l'équité scolaire*, MEN

SENORE D, 2010, *Parents et profs d'école, de la défiance à l'alliance* Lyon, Chronique Sociale

TARDIF M, LESSARS C, 2004, *La profession d'enseignant aujourd'hui : évolutions, perspectives et enjeux internationaux*, Bruxelles, De Boeck

VIAUD ML, 2013, *Montessori, Freinet, Steiner : Une école différente pour mon enfant ?* Paris, Nathan

ZAY Danielle (dir), 1999, *Enseignants et partenaires de l'école*, Bruxelles, De Boeck

MARTIN Jay, 2002, *The education of John Dewey: a biography*, New-York, Columbia University Press

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Etre en mesure d'identifier les enjeux de la relation aux partenaires

Comprendre la complexité du travail en équipe

Savoir dépasser ses conceptions spontanées et représentations pour parfaire son enseignement dans un contexte spécifique (international, multiculturel notamment).

S4	UE 5	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	15 ECTS
	EC 5A	Ateliers thématiques encadrés axés sur l'enseignement du Français Langue Seconde aux Élèves Allophones Nouvellement Arrivés	12H

Objectifs poursuivis

Comprendre et prendre en compte les caractéristiques de l'apprentissage du français langue seconde chez les élèves nouvellement arrivés en France
 Concevoir des situations d'enseignement et des ressources adaptées à ces publics et à des contextes culturels et linguistiques variés

Contenus détaillés

Construction de connaissances et démarches du domaine du FLS
 Apports d'outils conceptuels et matériels à l'enseignement du FLS dans les UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones nouvellement Arrivés, premier ou second degré) et à l'inclusion des EANA en classe ordinaire

Modalités de travail

Ateliers préparatoires aux interventions sur le terrain
 Alternance de pratiques accompagnées de classe en dispositif d'accueil avec retour par le maître d'accueil et analyse au retour de la mise en œuvre.
 Approfondissement des projets en lien avec les enseignants titulaires

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 L'évaluation de l'UE 5 est en trois parties : le mémoire (coefficienté 5), le dossier de stage (coefficienté 1) et le dossier ATE (coefficienté 2).

Le dossier ATE porte sur l'analyse et la mise en œuvre d'une situation d'enseignement en FLS (Français Langue Seconde).

Session 2 L'évaluation de l'UE5 est en trois parties : Le mémoire amélioré (cf. évaluation de l'UE3, coefficient 5, 10 ECTS), le dossier ATE amélioré selon les conseils du ou des enseignants (coefficient 2, 4 ECTS) et le dossier de stage de 5 à 6 pages (coefficient 1, 2 ECTS)

Bibliographie indicative

AUGER, Nathalie, 2010, *Les élèves nouvellement-arrivés, réalités et perspectives, pratiques en classe*.

CUQ, Jean-Pierre, 2003, *Dictionnaire de didactique du FLE*, CLE International.

VERDELHAN-BOURGADE Michèle, 2002, *Le français de scolarisation*, PUF, 2002.

VERDELHAN-BOURGADE, Michèle, 2007, *Le français langue seconde, un concept et des pratiques en évolution*, De Boeck.

FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION – Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid59114/francais-langue-de-scolarisation.html#lien1>

APPRENDRE A LIRE EN FRANCAIS LANGUE SECONDE, JC Rafoni, L'Harmattan, 2008.

LE FRANÇAIS LANGUE SECONDE - Gérard Vigner, Hachette Education, 2009.

DES ENFANTS VENUS D'AILLEURS - Cécile Goï, , SCÉRÉN, CRDP de l'académie d'Orléans-Tours, les cahiers VEI, 2005

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS aux enfants d'origine étrangère, CEFISEM de Strasbourg, CRDP Alsace 2001.

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Maîtriser les conditions matérielles et organisationnelles pour concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage destinées aux Élèves Allophones Nouvellement Arrivés

Se former et innover

Développer des capacités à communiquer pour prendre en compte la diversité des publics

Développer les compétences interculturelles des élèves

S4	UE 5	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	15 ECTS
	EC 5B	Stage	

Objectifs poursuivis

Le stage peut permettre de découvrir un autre système éducatif et les pratiques des enseignants dans un autre pays. Il peut aussi permettre de collaborer au projet éducatif interculturel d'une école de l'académie ou de découvrir les pratiques des écoles ou établissements scolaires pour lesquelles la dimension interculturelle de l'enseignement est plus particulièrement importante (accueil des Élèves Allophones Nouvellement Arrivés par exemple). Il permet à l'étudiant de développer les compétences d'un professeur des écoles, notamment par le biais de l'observation et de la pratique accompagnée. Il peut également favoriser la compréhension du système éducatif français en donnant à l'étudiant des éléments de comparaison avec un autre système.

Par ailleurs et dans tous les cas, l'étudiant développe pendant son stage un projet pédagogique en coordination avec la structure d'accueil. Il peut s'agir d'un projet qu'il conçoit et met en oeuvre ou d'un projet existant au sein de l'école et dans lequel l'étudiant s'implique. De ce fait, le stage permet de développer des compétences relatives à la conception et à la conduite de projets éducatifs, le travail d'équipe et la coopération avec les partenaires de l'école. La dimension interculturelle de la structure d'accueil favorise le développement de compétences professionnelles dans ce domaine. Le cas échéant, le stage permet à l'étudiant d'approfondir ses compétences linguistiques.

Période de stage :

Le stage représente un volume de 250 heures, toutes activités professionnelles comprises. Il peut se dérouler pendant la période du S4 comprise entre le 23 janvier et le 24 mars.

Lieu de stage :

Il peut se dérouler dans une école à l'étranger, école française ou école dépendant du système éducatif local. Il peut aussi être réalisé en France, dans une école ou un établissement scolaire qui accueille des élèves allophones. Si le projet professionnel de l'étudiant le justifie, le stage peut aussi se dérouler dans un lieu d'accueil du même type que pour le stage du semestre 3, c'est à dire une école en France impliquée dans un projet international.

Modalités d'évaluation

CT

Session 1 L'évaluation de l'UE 5 est en trois parties : le mémoire (coefficienté 5), le dossier de stage (coefficienté 1) et le dossier ATE (coefficienté 2).

Le dossier de stage est constitué d'un carnet de bord numérique et d'un document de synthèse de deux pages.

Session 2 L'évaluation de l'UE5 est en trois parties : Le mémoire amélioré (cf. évaluation de l'UE3, coefficient 5, 10 ECTS), le dossier ATE amélioré selon les conseils du ou des enseignants (coefficient 2, 4 ECTS) et le dossier de stage de 5 à 6 pages (coefficient 1, 2 ECTS)

Les démarches administratives

L'étudiant(e) trouve lui(elle)-même son lieu de stage lorsqu'il est situé à l'étranger. Dans le cas d'une école en France, avant toute prise de contact, la médiation de l'ESPE est obligatoire pour obtenir l'accord des services départementaux concernés.

L'étudiant(e) se rapproche de la responsable du parcours et des services de l'ESPE pour être conseillé(e) et appuyé(e) dans cette recherche. Une fois que son projet de stage est validé, l'étudiant remplit une convention de stage. Elle doit être signée par toutes les parties prenantes avant le début du stage et fixe le cadre légal du déroulement de celui-ci.

Si la période de stage comprend une interruption (vacances, etc.) pendant laquelle l'étudiant n'exerce pas ses missions, il devra l'indiquer sur la convention.

Compétences travaillées (extrait du référentiel du métier en vigueur)

Concevoir, mettre en oeuvre des démarches d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. Évaluer les élèves. Travailler en équipe, Utiliser une langue vivante étrangère dans

les situations exigées par son métier Se former et innover
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Les annexes

Annexe 1 : Mémoire de recherche à visée professionnelle

Annexe 2 : Le référentiel de langues vivantes

Annexe 3 : Le référentiel du C2i2e

Annexe 4 : Tableau des compétences professionnelles

Index des sigles

Annexe 1

MÉMOIRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE À VISÉE PROFESSIONNELLE

Le Master MEEF mention 1er degré dédie 54h et 16 ECTS (répartis sur les 4 semestres) à la réalisation progressive d'un mémoire de recherche universitaire à visée professionnelle. La recherche y est conçue en tant qu'éclairage scientifique de toutes les dimensions (académiques, didactiques et pédagogiques..) du métier d'enseignant à l'école primaire et plus largement des métiers de l'éducation et de la formation.

La formation à/par la recherche proposée dans le cadre de ce Master occupe donc à la fois une place spécifique bien identifiable et s'articule le plus étroitement possible aux autres enseignements et modalités de formation (dont les stages : au S4 tout particulièrement, où les UE3 et UE5 font l'objet d'une évaluation commune).

Une sensibilisation liminaire aux questions et aux démarches de recherche, ainsi qu'aux enjeux d'une formation par la recherche (1ère partie de S1), permet à chaque étudiant de M1 de s'engager dans un séminaire puis d'y poursuivre son travail au semestre 2 et au semestre 3). Le travail en séminaire s'achève à l'issue du semestre 3 et le semestre 4 est alors consacré à la finalisation du mémoire. Pour les accompagner dans l'élaboration, la mise en œuvre et la finalisation de leur projet de recherche (S2, S3 et S4), les étudiants bénéficient d'un encadrement scientifique individualisé par une directrice ou un directeur de mémoire.

Dans le cas des étudiants disposant du statut de fonctionnaires-stagiaires, ce dispositif de suivi individuel est redoublé en M2 par un dispositif de tutorat mixte (tuteur ESPE et tuteur terrain chargés du suivi de la professionnalisation du stagiaire et, à ce titre, de l'accompagner dans l'articulation de sa démarche de recherche au terrain de stage et dans l'élaboration de pistes de réinvestissement professionnel).

De l'initiation à la recherche à la rédaction du mémoire...

L'initiation aux questions et aux démarches de recherche en S1 (18h) permet aux étudiants de découvrir des objets de questionnement, des approches et des disciplines scientifiques qu'ils n'ont le cas échéant jamais rencontrés en licence. Elle leur donne les moyens de s'engager de manière réfléchie dans un séminaire de recherche. Elle vise à poser les jalons des grandes démarches scientifiques, préciser les attentes dans la production d'un mémoire universitaire à visée professionnelle, pointer les enjeux des recherches dans les pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation.

Les séminaires du S2 puis du S3 proposent aux étudiants, en approfondissement de l'initiation du S1 et en complémentarité avec les éléments de formation travaillés dans le cadre du suivi individuel, des apports sur l'état de la recherche relative à la thématique choisie, des repères sur les démarches de recherche, et des temps de confrontations et d'échanges relatifs à la potée scientifique et professionnelle de la réflexion personnelle qu'ils ont engagée.

L'élaboration d'un mémoire nécessite une continuité pédagogique et s'inscrit dans une progression : l'inscription d'un étudiant dans un séminaire vaut donc pour les semestres 1, 2 et 3. Des réorientations ne peuvent être envisagées qu'à titre exceptionnel et pour des motifs pédagogiques avérés.

Du projet de mémoire à la soutenance Semestre 1 (3 ECTS)

L'étudiant(e) rédige un compte-rendu de lecture critique croisant une publication scientifique et une publication professionnelle puisées dans un listing de références proposé par les équipes de formateurs. L'exercice vise à évaluer sa capacité à positionner postures scientifique et professionnelle, et à les différencier de la simple opinion. Il vise également à vérifier l'émergence d'une curiosité de recherche en lien avec les premières lectures et les premières

	expériences de stage (Cf. le document de cadrage pédagogique de la fiche de lecture
--	---

Semestre 2 (3 ECTS)

L'étudiant(e) rédige un projet de mémoire. Ce projet comprend une problématique, un questionnement de recherche, une esquisse d'état de la question (bibliographie commentée), des hypothèses de travail et une ébauche de dispositif de recueil de données (autant que de besoin ajustable au futur terrain de stage de M2).

Semestre 3 (5 ECTS)

L'étudiant(e) rédige un rapport d'étape sur l'état d'avancement de sa réflexion scientifique et professionnelle. Ce rapport est constitué d'une dizaine de pages (hors annexes) qui présentent, outre l'évolution de la problématique, de l'état de la question, du questionnement et des hypothèses de travail, l'état du recueil de données.

Semestre 4 (5 ECTS)

Le mémoire et sa soutenance constituent le support de l'évaluation. Le mémoire comprend 30 pages au minimum (hors annexes) présentant la problématique, le questionnement, les hypothèses de travail, la méthodologie de recueil des données et leur analyse. L'ensemble du mémoire discute et met en perspective les enseignements que l'étudiant peut tirer de sa recherche pour ses propres réflexions et pratiques professionnelles. Les annexes comprennent par exemple tout ou partie des données recueillies. La soutenance vise plus particulièrement à apprécier les qualités de synthèse et d'expression orales des candidat-es, et fournit l'occasion d'un échange approfondi sur le cheminement intellectuel et la dynamique de développement professionnel engagés.

Annexe 2

LE RÉFÉRENTIEL DE LANGUES VIVANTES

		A1 découverte	A2 élémentaire	B1 intermédiaire seuil
COMPRENDRE	Ecouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
PARLER	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.
ECRIRE	Ecrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

LE RÉFÉRENTIEL DE LANGUES VIVANTES *suite*

		B2 intermédiaire avancé	C1 autonome	C2 maîtrise
COMPRENDRE	Ecouter	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	Lire	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.
PARLER	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté pour que cela passe inaperçu.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
ECRIRE	Ecrire	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une oeuvre littéraire.

Annexe 3

LE RÉFÉRENTIEL DU C2I2E suite

A - Compétences générales liées à l'exercice du métier

Domaines	Compétences
A.1 - Maîtrise de l'environnement numérique professionnel	1. Identifier les personnes ressources Tic et leurs rôles respectifs au niveau local, régional et national.
	2. S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils, etc.) de son environnement professionnel.
	3. Choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans un espace numérique de travail (ENT).
	4. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif.
	5. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles.
A.2 - Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie	1. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation.
	2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et Tice.
	3. Pratiquer une veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement.
A.3 - Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif	1. S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe, etc.).
	2. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment : - la recherche et les critères de contrôle de validité des informations ; - la sécurité informatique ; - le filtrage internet.
	3. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des Tice concernant notamment : - la protection des libertés individuelles et publiques ; - la sécurité des personnes ; - la protection des mineurs ; - la confidentialité des données ; - la propriété intellectuelle ; - le droit à l'image
	4. Respecter et faire respecter la (les) charte(s) d'usage de l'établissement, notamment dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté.

B - COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À L'INTÉGRATION DES TICE DANS SA PRATIQUE D'ENSEIGNEMENT

Domaines	Compétences
B.1 - Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rechercher, produire, indexer, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique. 2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives. 3. Organiser, coordonner et animer un travail en réseau au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.
B.2 - Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des Tice. 2. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine et niveau d'enseignement. 3. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des démarches de recherche d'information. 4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - en opérant des choix entre les supports et médias utilisables - en respectant les règles de la communication 5. Concevoir des situations ou dispositifs de formation introduisant de la mise à distance.
B.3 - Mise en œuvre pédagogique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conduire des situations d'apprentissage diversifiées en tirant parti du potentiel des Tic (travail collectif, individualisé, en petits groupes). 2. Gérer l'alternance entre les activités utilisant les Tice et celles qui n'y ont pas recours. 3. Gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance pour prendre en compte la diversité des élèves, des étudiants, des stagiaires. 4. Utiliser les Tice pour accompagner, tutorer des élèves, des étudiants, des stagiaires dans la réalisation de leurs travaux, leurs projets, leurs recherches. 5. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face.
B.4 - Mise en œuvre de démarches d'évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les compétences des référentiels Tic (B2i®, C2i®) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants, aux stagiaires. 2. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences Tic (B2i ® ou C2i ®). 3. Utiliser des outils d'évaluation et de suivi pédagogique.

Annexe 4

TABLEAU DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Extrait du texte complet de l'arrêté du 1er juillet 2013 paru au Journal Officiel du 18 juillet 2013

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	
Compétence 1	Faire partager les valeurs de la République
Compétence 2	Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
Compétence 3	Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
Compétence 4	Prendre en compte la diversité des élèves
Compétence 5	Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Compétence 6	Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
Compétence 7	Maîtriser la langue française à des fins de communication
Compétence 8	Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
Compétence 9	Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
Compétence 10	Coopérer au sein d'une équipe
Compétence 11	Contribuer à l'action de la communauté éducative
Compétence 12	Coopérer avec les parents d'élèves
Compétence 13	Coopérer avec les partenaires de l'école
Compétence 14	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs

Compétence 1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Compétence 2	Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
Compétence 3	Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
Compétence 4	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
Compétence 5	Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Sigle	Descriptif
AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
ARN	Aide aux utilisateurs de ressources numériques
BOEN	Bulletin officiel de l'éducation nationale
CC	Contrôle continu
CM	Cours magistraux
CT	Contrôle terminal
CTE	Contractuel
C2I2E	Certificat informatique et internet niveau 2 enseignement
EC	Élément Constitutif
ECTS	European Credits Transfer System
ESPE	École Supérieure du Professorat et de l'Éducation
ICM	Instruction Civique et Morale
LVE	Langues Vivantes Étrangères
M1	Master 1
M2	Master 2
MCF	Maître de Conférences
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
PE	Professeur des Écoles
PEPS	Professeur d'Éducation Physique et Sportive
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
PRAG	Professeur Agrégé
PRCE	Professeur Certifié
PRES	Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur
PU	Professeur des Universités
TD	Travaux dirigés
UE	Unité d'Enseignement